

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
04/7/33  
DOSSIER N°5690**

**CONTRAT BOOST'TER (COMMUNAUTE DE COMMUNES  
PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ)**

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE  
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY  
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

**OBJET : CONTRAT BOOST'TER (COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES  
DE LA CREUSE EN MARCHÉ)**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil départemental portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération n° CD2018-02/5/33 du 09/02/2018,  
VU la délibération n° CD2019-02/5/31 du 08/02/2019,*

VU la délibération n°CD2019-05/5/19 du 24/05/2019,  
VU la délibération n°CD2019-09/3/22 du 27/09/2019,  
VU la délibération n°CD2020-06/3/23 du 26/06/2020,  
VU le contrat Boost'ter 2019-2023 signé le 04/02/2020 entre le CD et la CCPCM,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-04/7/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Politiques territoriales,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder, au titre du contrat Boost'ter 2019-2023, la subvention suivante :

**8 910 €** à la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche pour **la création d'un parcours terra aventura et la sécurisation des aires de jeux du plan d'eau de La Roussille à Châtelus-Malvaleix**, représentant 60 % d'une dépense éligible estimée à 14 850 € H.T. ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que la somme nécessaire sera imputée au Budget départemental au chapitre/Article 204/2041482 (section d'investissement).

M. Guy MARSALEIX, Mme Hélène PILAT, Elus à la CC Portes de la Creuse en Marche, ne prennent pas part au vote

**Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**